

# **Déclaration de Niamey**

## *à l'occasion de la Journée mondiale du Lait*

A l'occasion de la célébration de la Journée Mondiale du Lait, nous participants, représentants des coopératives d'éleveurs et pasteurs, des femmes actives dans la transformation et la commercialisation du lait local, leurs unions nationales et réseaux régionaux, des ONG actives dans la promotion du lait local, des chercheurs, des Services Techniques du Ministère de l'Élevage, lors de l'atelier de réflexion et d'échange sur le devenir de la filière lait local du bassin de production de Niamey qui s'est tenu à l'hôtel Sahel de Niamey du 1<sup>er</sup> au 2 juin, 2016:

### **1. Constatons que :**

- Le Niger est par excellence un pays d'élevage du fait de l'importance et la diversité de son cheptel (source MEL 2015 42.790.096 têtes de ruminants) ;
- Les activités pastorales et agro pastorales contribuent à hauteur de 15% du PIB (G ; Duteurtre, C. Corniaux & al, 2013) et font vivre des millions d'hommes et de femmes ;
- La production et la commercialisation du lait jouent un rôle important dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle et dans l'économie des ménages pastoraux et agropastoraux au Niger ;
- Malgré l'existence d'une culture de consommation du lait et des produits laitiers, la consommation de litres de lait par tête n'a cessé de baisser depuis 1960 passant de 140 équivalents litres de lait à 22 litres en 2006 en passant par 30 à 40 litres en 1990 ;
- Les importations de lait et produits dérivées (dont la poudre représente plus de 90% ) n'ont cessé d'augmenter depuis les années 70 et ont atteint 67 millions d'équivalents litres représentant une fuite de devises de 16,5 milliards par an; cette tendance risque de s'accroître du fait de la levée des quotas de l'UE, du Tarif Extérieur Commun UEMOA-CEDEAO et de l'adoption possible et prochaine des APE par le parlement Niger et les autres Etats de l'espace CEDEAO;
- Les éleveurs à travers leurs différentes formes d'organisations se sont investis depuis plusieurs années dans la valorisation et la commercialisation du lait local par la création et la gestion de mini laiteries et de centres de collecte ;
- Certaines industries s'intéressent de plus en plus à la collecte et à la valorisation du lait produit par les systèmes pastoraux et agro pastoraux notamment dans le Bassin de Niamey ;
- Les laiteries industrielles européennes s'installent de plus en plus au Sahel pour ensacher leur lait en poudre ce qui leur permet de bénéficier d'un taux de TEC à 5% contre 20% s'ils exportaient cette poudre déjà conditionnés.

### **2. Considérant que :**

- Malgré son importance économique et sociale de par sa forte contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle d'une part et à la résilience des ménages pastoraux et agropastoraux d'autre part, le lait reste le parent pauvre des politiques, stratégies et programmes de développement rural
- L'enclavement des bassins de production par rapport aux zones de grandes consommations, à cause de l'insuffisance de pistes de production en milieu rural, le non accès à l'énergie pour sécuriser la chaîne de froid, le manque d'équipement pour la conservation et la transformation du lait en milieu rural, découragent à terme toute initiative de valorisation du lait notamment en période de grande production ;

- Malgré les efforts du gouvernement dans l'amélioration de l'accès des éleveurs et pasteurs aux services et soins vétérinaires pour leur bétail à travers l'adoption du Système Vétérinaire Professionnelle de Proximité dans certaines régions, certaines communautés pastorales et agropastorales restent encore confrontées aux difficultés d'accès à ces services ;
- Les sécheresses récurrentes, l'inexistence d'industries agro alimentaires dont les sous produits pourraient être utilisés pour l'alimentation du bétail et la spéculation sur l'aliment bétail à une certaine période de l'année, constituent des contraintes majeures au développement de la production laitière nationale;
- Les initiatives de collecte, de transformation et de commercialisation du lait local portées par des éleveurs (hommes et femmes), des ONGs et dans certains cas en collaboration avec des industriels, constituant les germes pour l'émergence d'une chaîne de valeur inclusive, performante et profitables aux petits producteurs, ne sont pas soutenues à leur juste valeur par l'Etat du Niger ;

### **3. Conscients des opportunités telles que :**

- La demande croissante en produits laitiers notamment frais et de niche du fait de l'augmentation des populations urbaines et l'émergence d'une classe moyenne dans les grandes villes du Niger ;
- La marge de progression de la part de marché du lait local pasteurisé avec des quantités moyennes de lait collectées et vendues par les coopératives atteignant en 2016, 3.000 litres jours sur les 60.000 litres transformés chaque jour par les laiteries industrielles et les mini laiteries de Niamey
- L'existence d'un réseau de collecte impliquant les producteurs, leurs organisations et des industries ou mini laiteries avec l'accompagnement et l'assistance technique d'ONGs ;
- La mise à l'échelle de l'expérience des centres de collecte multiservices qui constituent un modèle intéressant car permettant aux producteurs d'accéder à un marché et à l'aliment bétail, au conseil et à la formation et ainsi d'entretenir un noyau productif, levier important de la résilience de leurs exploitations ;
- Les premiers résultats et enseignement de l'alliance Milky Way To Development notamment dans l'instauration d'un dialogue informé entre industriels du Nord, du Sud, les producteurs et décideurs politiques régionaux et nationaux, favorables à l'engagement de tous les acteurs à œuvrer à l'émergence d'une chaîne de valeur lait local, performante, compétitive et profitable à tous ;
- La volonté de la CEDEAO d'inscrire dans son agenda régional perspective 2025, le soutien à une « offensive lait » en Afrique de l'Ouest,

**Recommandons fortement à l'Etat du Niger, de la CEDEAO, l'UEMOA et de l'Union Européennes à prendre des mesures politiques et fiscales cohérentes favorables à l'augmentation de la production du lait et à sa collecte notamment :**

Sur l'impact des investissements publics :

- Considérer le développement de la filière lait local comme une cause nationale compte tenu du potentiel de production et de la place stratégique qu'occupe ce produit et ses dérivés dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la population mais aussi comme facteur de résilience et de création de valeur ajoutée des exploitations familiales pastorales et agropastorales en rendant structurel l'accès à l'aliment bétail;

- Réaliser en étroite concertation avec les organisations d'éleveurs et de pasteurs un programme d'investissement en lien avec les engagements communautaires pour connecter les zones de production aux marchés de consommation des filières lait et aliment pour le bétail (maillage des centres de collecte, infrastructures routières, électrification, moyens roulants...);

#### Sur le foncier pastoral :

- Signer les décrets d'application de l'ordonnance n° 2010-029 relative au pastoralisme en lien étroit avec la sécurisation de l'accès des éleveurs pasteurs au foncier et aux ressources naturelles ( décrets mentionnés aux articles 8, 9, 13, 27, 54 et 56) et de mettre en œuvre des mesures d'accompagnement pour le suivi et le respect de ces dispositions
- Sécuriser le foncier pastoral (axe, points d'eau et aires de pâturages) dans le bassin de Niamey pour permettre aux producteurs de lait d'accéder à des pâturages naturels en sensibilisant les représentants des éleveurs dans les COFO et en inventoriant, en matérialisant, en classant ou en délivrant un titre foncier sur ces espaces
- Mettre en application la directive de l'UEMOA portant sur l'attribution d'un tiers des terres à l'élevage à fin de produire du fourrage dans les zones d'aménagement hydro agricole comme le bassin du Niger où les rizières se sont multipliées

#### Sur la fiscalité

- Exonérer les équipements de collecte et de transformation du lait local
- Lutter contre les mauvaises pratiques douanières observées à l'entrée de l'aliment bétail sur le territoire national allant contre les pratiques communautaires
- Inciter les industries laitières à la collecte du lait local par des exonérations fiscales sur la base du niveau de collecte annuel ;
- Rehausser le TEC de 20% à 35% sur le lait UHT importé et de 5 à 10% sur la poudre importée au seul fins d'ensachage car ce sont des chaînes commerciales générant peu de valeur ajoutée au Niger et qui concurrencent directement la consommation de lait pasteurisé collecté localement.

#### Sur les services de l'Etat et de ses partenaires

- Mettre en place une démarche qualité de façon participative avec les producteurs et leurs organisations et de se donner les moyens de cette politique (formation des producteurs sur l'hygiène, contrôle inopiné, formation initiale, fixation des normes d'hygiène et procédures de contrôle, gestion de la fraude)
- Renforcer et étendre le SVPP dans les régions qui ne sont pas encore couvertes et assurer le dépistage et le contrôle des zoonoses (particulièrement brucellose, tuberculose) ;
- Mettre en place un système de financement et de subventions des éleveurs pour un accès important et régulier à l'aliment bétail, aux équipements de collecte, de conservation et de transformation du lait
- Inciter l'usine de décorticage du riz RINI à livrer le deuxième son aux coopératives à travers des exonérations de charge ou des allègements fiscaux ou des mesures de protection
- Intégrer dans les cadres existant de concertation national les représentants des producteurs et des collecteurs, les directeurs des laiteries et des unités de production d'aliment pour le bétail, les associations de consommateur, les services de l'Etat concernés

### **Invitons les Laiteries du Sud et du Nord à s'investir :**

- de manière beaucoup plus significative à la collecte du lait local à travers des modèles de partenariat contractuel formel ou non avec les producteurs socialement rentables mutuellement profitables ;
- dans des investissements dans les services à la production afin de fidéliser les producteurs et les collecteurs (centre collecte, mécanismes de paiement du lait sous forme d'aliment bétail, crédit à l'acquisition des moyens roulants, des broyeurs et frigos ou contenant isotherme...)
- dans l'appui conseil à ses fournisseurs de lait afin qu'ils maîtrisent mieux leur qualité et leurs coûts de production
- dans le respect des droits économiques et sociaux des éleveurs et des pasteurs et du suivi de l'impact des activités commerciales des laiteries industrielles particulièrement du nord sur les petits producteurs

**Nous producteurs et productrices de lait**, nous nous engageons à travers nos organisations et avec l'appui de nos partenaires (ONG) à :

Sur la production et l'alimentation du noyau laitier :

- adopter des modes de production favorable à l'amélioration de la productivité et de la production laitière (par exemple : fixation du noyau laitier et transhumance du noyau reproducteur, sélection des laitières et des géniteurs) afin de respecter les cahiers de charges fixés d'un commun accord avec nos clients en termes de quantité, de qualité et de régularité dans la fourniture du lait ;
- renforcer nos capacités de production et de gestion des dispositifs de collecte et de transformation tout en diminuant nos coûts d'alimentation et autres intrants zootechniques afin de répondre de manière appropriée aux exigences d'un marché laitier de plus en plus compétitif
- soutenir les collecteurs de son et de résidus de récolte dans leur organisation et leur connexion aux organisations de producteur de lait et à mieux valoriser le premier son du riz au niveau de RINI à travers des recherches sur son utilisation alimentaire
- renforcer le rôle des femmes productrices dans la création de chaînes de valeurs à forte valeur ajoutée comme le fromage, le beurre, le lait de chamelle en connexion avec les laiteries et fromagerie de Niamey

Sur l'organisation des producteurs :

- œuvrer à la fédération de nos initiatives et organisation selon la feuille de route établie le même jour par les auteurs de cette déclaration, en vue de constituer une force de négociation et de plaider pour le suivi des engagements de l'Etat, le respect des accords avec les industriels mais aussi pour accéder de manière efficace et efficiente aux intrants et aux innovations pour booster la production de lait et sa collecte ;

Sur le plaidoyer politique et la défense des droits :

- développer un module de formation en animation du dialogue multi acteurs sur les enjeux et défis de la collecte de lait en Afrique de l'Ouest et du Centre (identification des acteurs, chaîne des prix, analyse comparée des coûts, enseignements)

- prendre les dispositions nécessaires pour la réduction significative à court terme de la vente du lait cru dans des circuits parallèles et informels à travers une campagne à l'intention du grand public sur les bienfaits du lait local pasteurisé ;
- soutenir en justice les producteurs de lait et leurs organisations dont les espaces pastoraux qui sont accaparés illégalement pour des projets immobiliers

Fait à Niamey, le 2 juin 2016